



DEAS - DGS
Service du médecin cantonal
Rue Adrien-Lachenal 8
1207 Genève

A l'attention de :

Madame Farida SEBBAG

N/réf. : Pr-026205

Genève, le 23 novembre 2017

Attestation d'inscription dans le registre des pratiques complémentaires délivrée à Madame Farida SEBBAG, née le 6 mars 1968

Madame,

Par la présente nous vous confirmons votre inscription dans le registre des pratiques complémentaires pour les pratiques suivantes :

- médecine traditionnelle chinoise
- ozonothérapie
- hypnose
- auriculothérapie
- biothérapie
- hypnose (PNL)


Votre inscription, qui ne requiert pas la production d'un titre, ne vaut ni comme autorisation ni comme reconnaissance de compétences.

Conformément à l'article 4 du règlement sur les pratiques complémentaires du 22 août 2006 (K 3 02.03), avant d'entreprendre des thérapies et de fournir des prestations, vous devez remettre ou présenter à chacun de vos patients une copie de la présente attestation d'inscription et l'informer de vos devoirs tels que cités à l'article 99 de la loi sur la santé du 7 avril 2006 (K 1 03).

Les deux textes juridiques cités ci-dessus sont consultables sur le site internet de l'Etat de Genève (www.ge.ch/legislation) ou auprès du centre d'information, de documentation et des publications (CDIP), sis rue de l'Hôtel-de-Ville 2, 1204 Genève, tél. : +41 22 327 95 20, e-mail : cidp@etat.ge.ch, site internet : www.ge.ch/chancellerie/salles/cidp.asp.

La présente attestation annule et remplace celle du 25 mars 2009.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.


Professeur Jacques-André Romand
Médecin cantonal